N° 362 — 25e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Dimanche 28 Décembre 1913

RÉDACTION : ROUBAIX, rue Desbenton, 23. TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS : Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr. *Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance*

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF : Rue de Béthune, 27, à Lille (TÉLÉPHONE N° 07)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Concours de Mots

ORGANISÉ PAR

Le « Progrès du Nord »

AUJOURD'HUI :

Lisez le 58e Feuilleton

Reconstituez le 58e mot

Découpez le 58e bon

Correspondance du Concours

R. L., ouvrier mineur, Mines d'Anzin. — Nous pouvons vous fournir, contre cinq centimes l'un, tous les numéros qui vous manquent.

J. Q. employé aux anciens établissements Cail, à Denain. — 1° Ce bon n'est pas valable ; il ne faut ni rature, ni surcharge, ni collage ; 2° tous les mots devront être, à la fin du concours, transcrits sur la feuille de réponse que donnera le journal.

L. L., à Somain. — Votre souhait est bien légitime.

Un lecteur de Sainghin-en-Weppes. — Votre observation est pleine de bon sens.

S., ancien lecteur du « Progrès du Nord », en qui il a toute confiance. — Bien reçu votre lettre.

Un lecteur secrétaire-comptable d'usine à Anzin. — Nous sommes, quoi que vous pensiez, parfaitement d'accord.

Un vieux Lillois républicain. — Certainement, vous serez au cinquentenaire. En attendant, vous gagnerez un prix au concours.

T. T., Valenciennes. — Reçu votre lettre.

E. C., conducteur au chemin de fer du Nord, à Saint-Pol-sur-Ternoise. — L'avis est bon, nous en profiterons. Merci.

Pêle-Mêle-Semaine

C'est beaucoup plus qu'une semaine qui s'achève. C'est une année qui finit. Et c'est plus qu'une revue hâtive, qu'il faudrait faire. C'est à un examen de conscience qu'il faudrait se lever. C'est une tâche à faire rester les plus braves. Mieux vaut y renoncer et réserver ce devoir rédoutable pour des heures plus graves.

Soyons optimistes et réjouissons-nous de la joie des enfants, nous tous qui sommes plus ou moins des enfants selon nos caprices, nos dépits et nos ambitions. Voici les étrennes. Espérons qu'elles seront belles et que l'année qui vient sera heureuse.

Les Lillois aspirent à un beau théâtre. A ne l'entendre qu'au point de vue architectural, on leur a donné le plus beau qu'on a pu, au goût du jour. On est dégringolé du beffroi Renaissance — pas de mal, au moins, monsieur ? — sur un fronton XVIIIe (?) On s'est gardé de faire une salle trop grande, car on redoute les grosses recettes. Maintenant qu'on a décidé d'avoir un théâtre essentiellement populaire, il faillait réserver les chicorées toutes neuves, au grand Art. La subvention n'en sera pas augmentée et la troupe menace le rester squelettique, mais on demandera au directeur de faire grand... très grand.

Rouen, Bordeaux et Marseille — j'en passe d'ailleurs — y regardent de moins près. Et le plus amusant, c'est que les directeurs n'y font guère fortune. Peut-être, justement, la méthode est-elle mauvaise, à ne considérer que l'intérêt propre de l'entrepreneur de spectacle. Par contre, on donne dans ces villes des soirées intéressantes avec de bons artistes et souvent avec une mise en scène et un luxe de décoration où rien ne pèche. Je ne sais pas si je me trompe, mais à Jour où il nous en arrivera autant à Lille, nous en ferons une maladie. Mais c'est peut-être montrer trop d'ambition, et devrons-nous nous contenter longtemps encore, malgré les beaux foyers aux ors rutilants de ces exécutions — prendre le sans malice — pagailles à celle que nous connaissons depuis longtemps.

***

Sans malice, ai-je dit. On ne m'en voudra pas néanmoins puisque le mot est venu de parler d'autres exécutions qui furent, celles-là, sans lendemain, mais auxquelles la presse n'a pas consacré moins de place que s'il se fut agi d'un spectacle à grand effet, sur la place Sébastopol, ou près du Marché-aux-Poulets. Il s'agissait d'ailleurs de peu de chose, de deux têtes qui tombaient à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque. On a beau se dire qu'à ces deux personnages-là — je parle des deux condamnés Corlu et Montvoisin — on n'a pas demandé leur avis, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont eu mourir opportunément au moment où une année s'en allait, elle aussi. Le vieux père Le Temps, avec sa faux, Dalbiez, avec son couteau, ont des gestes pareils.

Corlu et Montvoisin auront eu la gloire d'être les dernières guillotinés de l'année. Ce n'est pas donné à tout le monde.

***

Pour que cette année finisse en le gardant de la banalité, nous avons eu d'autres événements. Nous avons vu une grève qui, tranquille pendant dix-huit mois, à Merville, a tout-à-coup tourné à l'émeute. Nous avons eu des bagarres, des blessés, des emprisonnés; des sommations, des charges, des envois de troupe. Puis le calme est revenu presque aussitôt. Ce fut comme une de ces lames de fond qui tout-à-coup se soulèvent, s'abattent sur un rivage où tout est à la paix, y jette la désolation et rentre dans son lit aussi rapidement qu'elle en était sortie.

Heureusement, les dégâts à Merville, pour avoir revêtu quelque gravité, n'ont pas tourné à la catastrophe. Il aied, semble-t-il, d'en savoir quelque gré aux autorités locales et administratives.

***

Enfin, pour clore l'année, un dernier adieu à Jules Claretie qui s'en ve presque au moment où la Joconde, dont il était un grand admirateur, va nous revenir. Il ne l'aura pas revue. La vie avait su pour lui bien des sourires. Il n'eura pas eu celui de la Mona Lisa avant de s'en aller pour l'éternel voyage.

Jules Claretie était un auteur peut-être plus abondant que puissant. C'était en tous cas, un travailleur infatigable, un journaliste d'une grande probité et un chroniqueur merveilleusement documenté. Il savait beaucoup de choses sur beaucoup de gens, il ne fit jamais de mal à personne. Il fit au contraire du bien à ses confrères et surtout aux jeunes. L'art dramatique eut aussi à se louer de son passage à la Comédie Française. Il était aimable et indulgent. Il savait même « vouloir » sans cesser d'être aimable. Ce sont tout de même là des qualités

CH. DE LA RUE.

Une Première à Lille

Le Château de la Brèteche

II

La partition d'Albert Dupuis est d'une facture toute moderne. Le compositeur a mis à profit toutes les ressources de la polyphonie. L'harmonisation est aussi souple que savante. L'orchestre n'est jamais vide, même indifférent, alors que les voix, dans les scènes les plus dramatiques, ont le rôle le plus expressif. La modulation est changeante. Mais elle n'est jamais capricieuse et de simple curiosité ; toujours elle signifie un état, traduit une crise de sentiment. C'est ce qui fait que rien n'étant laissé au hasard, tout y est lyrique.

Le lyrisme ; telle est bien la caractéristique de ce bel ouvrage. La science ne peut être que devinée, tant l'émotion est soutenue. Le récit de Balzac a été distribué en un drame qui prête à l'effusion. C'est une histoire d'amour, et l'amour n'est-il point la source inépuisable du lyrisme ?

Cet amour naît, croît, s'exalte, sans intermittence, jusqu'à ce que la mort l'arrête, ou plutôt lui ouvre l'éternité. Il aspire à la possession terrestre et il n'y atteint pas. Il est tout en « crescendo » et c'est ainsi que ce petit drame devient, par son mouvement, par son rythme, proprement musical. De telles rencontres sont rares entre le dramaturge et le musicien. Aussi y a-t-il dans cet ouvrage une parfaite « unité d'impression ». C'est la première condition de l'art.

En fait, le comte de Merret joue dans le drame un rôle important : il est l'obstacle à l'amour de Férédik et de la Comtesse ; il est pour celle-ci la figure du devoir, de la loi ; il lui rappelle la foi jurée. Et c'est lui qui enmure Férédik et cause la mort de sa femme.

Mais il n'est qu'un moyen : c'est lui qui va « moduler », si je puis dire, l'amour de Férédik et de la Comtesse, thème unique de l'ouvrage. Tout, dans cette tragique élégie, se réduit à un duo, un duo d'amour, tendre et discret d'abord, éperdu et pathétique enfin. L'avantage d'une telle ordonnance, c'est que la composition sera nécessairement sobre et variée ; elle ne pourra se disperser et s'affaiblir en épisodes ; mais l'inconvénient, si il est grave, c'est que le musicien peut tomber dans la monotonie. Voyons donc comment il a su éviter cet écueil.

Albert Dupuis, en artiste très sûr de lui, a pris parti délibérément. Il n'a pas cherché à biaiser. A un sentiment unique, nuancé et gradué sans doute, mais immuable en son fond, il a, avec une belle audace, fait correspondre un motif principal unique, posé au quatuor dès les premières mesures de l'ouverture dans un « lento » tout ensemble fervent et recueilli, d'accent presque religieux; repris et exalté par le pressentiment de la mort prochaine dans le Prélude de la seconde partie du 3e acte ; entendu enfin comme accompagnement des dernières paroles par lesquelles, sur la point d'expirer, le Comtesse de Merret se donne pour l'éternité à son fiancé. Il suffit d'exposer ce dessein pour faire comprendre de quelle force saisissante peut être l'expression du sentiment prédominant.

Ce motif, qui s'assujettit tous les thèmes accessoires, a une valeur mélodique singulière. Nous nous plaisons à l'entendre, et le suivre dans ses reprises, ses divisions, ses modulations, parce que le dessein en est pur, parce qu'il est adéquat au sentiment qu'il doit exprimer, parce qu'il a comme les beaux vers un air de prédestination, parce qu'il se fixe de soi dans notre mémoire, parce qu'il jaillit du cœur, et qu'ainsi il va tout droit toucher le nôtre. Voyez, d'ailleurs, avec quelle adresse, quelle souplesse de style, il est traité. D'abord, brièvement exposé dans l'ouverture, il est tout aussitôt relié au chant religieux des Rameaux, au chœur du buis bénit, à cette voix puissante de l'orgue, qui semble nous ouvrir toutes grandes les portes de l'église où se consacre, sans paroles, dans un mystique dialogue d'âmes, cet invincible amour. Il s'épanouira seulement dans le Prélude du 3e acte, quand les tons timbrés de l'harmonie sontiendront les larges phrases du quatuor, quand le pur chant d'espoir du premier violon s'accordera aux notes de la harpe, tombant comme des larmes pressées, quand après le crescendo exalté, le « diminuendo » apaise la passion dans la sérénité de la mort, aux graves accents du violoncelle. A cet « instant » de sa partition, le musicien nous emporte très haut. On pense alors à des impressions que nous firent Beethoven et Schumann. Car ce drame lyrique va se dessinant en symphonie. Il a son allegro (les Pâques fleuries) ; il a son andante (le premier dialogue d'amour) ; il a son scherzo (le bal) ; il a son finale (la mort). C'est bien la fusion du drame et de la symphonie que réclamait l'esthétique wagnérienne.

Un admirait que le vieux Corneille, eût dans le *Cid* « joué sa difficulté », en mettant Rodrigue et Chimène, dès le fois en présence. Albert Dupuis a osé faire deux duos de Férédik et de la Comtesse. Ecoutez comme le second nuance, modifie, amplifie le premier. Le mouvement de celui-ci était continu, tout en crescendo. Le dessin du second est différent : craintes, aveux, baiser, repentir, pressentiment de la mort, deux coupies de strophes et une épode ; le rythme se balance en de naturelles symétries. Et des épisodes, nécessaires et vrais, définissent plus nettement ces phrases. D'abord, avant l'arrivée de Férédik, le Comtesse demande au crépuscule, qui annonce la nuit fatale, la quiétude. Puis, quand il l'a pressée de lui dicter son arrêt, Férédik remet à la Comtesse un médaillon avec un crucifix, et ce « lento » et émouvant, est comme un repos, une reprise d'haleine avant le scène passionnée du suprême engagement. L'arc-en-ciel n'est qu'un rayon dans un ciel d'orage. Mais dans cette bande de lumière il y a toutes les couleurs harmonieusement fondues.

Je pourrais continuer encore. Quand un poème ou une partition viennent du cœur et vont au cœur, on peut en parler sans fin, tant ils émeuvent de sentiments en nous. Parmi tant d'impressions, celles que j'ai notées suffiront peut-être à justifier cette conclusion : Inspirée par un drame poignant et vrai, mais poétique et musical, le partition d'Albert Dupuis, par son accent personnel, son émotion généreuse, son noble lyrisme, la puissance de son souffle, son homogénéité mélodique, la délicatesse de ses nuances, la pureté de son style, est une œuvre humaine et belle et qui restera. Le jeune maître aura d'autres inspirations, je le sais s'il lui en pourra venir de plus heureuse. Quel autre compositeur, parmi nos contemporains, a au retrouver cet accent racinien ? La nuance, ici, n'a pas refroidi l'ardeur.

Médéric DUFOUR.

Conseil des Ministres

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

LA PROMOTION DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Le conseil s'est occupé de la prochaine promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Le ministre de l'intérieur a fait signer un mouvement aux termes duquel :

M. Richard, directeur de la mutualité, est nommé directeur de l'Administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

M. Durand, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, est nommé directeur de la mutualité.

M. Morain, préfet de la Haute-Vienne, est nommé directeur du personnel au ministère de l'intérieur.

MESURES DE CLÉMENCE

Le ministre de la guerre a entretenu le conseil des mesures qui pourraient être prises à l'égard des militaires qui ont encouru des condamnations pour des actes d'indiscipline commis au moment du maintien de la classe. Le conseil, tenant compte de la conduite des intéressés, a en tarrêté à un certain nombre de mesures individuelles.

Les obsèques de M. Jules Claretie

Le cortège funèbre de M. Jules Claretie a défilé hier devant la Comédie Française. La, une foule importante a rendu un dernier et populaire hommage au grand écrivain.

Le cortège a ensuite gagné directement le cimetière du Père-Lachaise où il est arrivé à une heure et demie. La ont été prononcées des discours par MM. Viviani, Mounet-Sully, Frédéric Masson, Albert Carré, Paul Strauss, Adolphe Brisson et Robert de Flers.

La santé de M. Paul Déroulède

On communiquait hier après-midi sur l'état de santé de M. Paul Déroulède, le bulletin suivant :

« Etat général de M. Déroulède moins satisfaisant depuis quelques jours. Toute exception interdite jusqu'à nouvel ordre.

« Docteur Jules MAGNIN. »

ECHOS

Musique et longévité.

Le docteur James Roggers a curieusement étudié l'influence sur les musiciens de l'instrument dont ils usent. Et il est arrivé à cette conclusion :

Les instrumentistes « à vent » meurent à 63 ans, tandis que les instrumentistes « à cordes » meurent à 62 ans ; 14 ½ des premiers, du reste, atteignent jusqu'à 70 ans.

Le docteur Roggers a même établi à ce propos une curieuse « échelle de longévité ». Méditez, en effet, cette intéressante progression :

Les joueurs de flûte peuvent vivre jusqu'à 61 ans ; les joueurs de hautbois, jusqu'à 63 ans ; les joueurs de cor, jusqu'à 64 ans ; les joueurs de clarinette, jusqu'à 65 ans ; les joueurs de trompette et de piston, jusqu'à 69 ans ; enfin les joueurs de contrebasse et d'ophicléide jusqu'à 75, 80 ans et même plus ! Dans ces conditions, il n'y a pas à hésiter. L'ophicléide [illegible]

Pour l'Union, Pour la Conciliation, Pour l'Action des Républicains

« Entretenir des relations amicales avec tous les groupes de gauche, rester résolument républicains et partisans des réformes sociales, mais être aussi partisans d'une maison aérée où l'on impose les réformes nécessaires le sourire aux lèvres », ainsi M. Briand a-t-il défini la ligne de conduite du nouveau groupement de la rue d'Enghien.

La réunion politique organisée par un groupe de députés et de sénateurs dans le but d'envisager « la situation politique » et « une organisation à établir en vue des prochaines élections législatives » s'est tenue, ainsi que nous l'avons dit hier, vendredi soir, rue d'Enghien, à Paris. Une centaine de parlementaires avaient répondu à la convocation. La réunion, qui était présidée par M. Lourties, sénateur des Landes, s'est terminée à onze heures et demie du soir.

A l'heure de la délibération, à laquelle ont pris part MM. Briand, Barthou, Kloiz, de Monzie, Reinach, Landry, Chéron, Honnorat, le communiqué que voici a été fait à la presse et qui complète les premiers renseignements que nous avons publiés :

Des sénateurs et des députés républicains, en nombre de cent cinq, ont tenu hier soir une réunion préparatoire, 18, rue d'Enghien, à l'effet d'examiner la situation politique et d'établir dans un esprit d'union républicaine, et sans se substituer aux groupements existants, une organisation de propagande et d'action.

Ils ont, après délibération, reconnu à l'unanimité la nécessité de former entre les éléments républicains de gauche attachés à une politique de défense nationale, de laïcité, de justice fiscale, de progrès social et de concorde entre les citoyens, une fédération parlementaire et extra-parlementaire, dont une commission spéciale est chargée de préparer les statuts et de rédiger le programme.

Cette commission est ainsi constituée :

COMMISSION D'ORGANISATION

MM. Aristide Briand, Barthou, Landry, Fraysseinet, Delaroche-Vernet, Lebocq, Delpierre, Honnorat, Benassi, Chaumet, Reinach, Lourties, Barbier, Peyronnet, Pierre Baudin, Chéron, Henry Bérenger.

Le prochaine réunion aura lieu dans un local qui servira de siège à la nouvelle fédération.

Voici sur cette réunion quelques renseignements intéressants :

Déclarations de M. Briand

C'est M. Briand qui, le premier, a pris la parole pour « dissiper toutes les équivoques qu'on avait essayé d'établir depuis son discours de Saint-Etienne ». Le discours de l'ancien président du conseil peut se résumer en quelques grandes lignes :

« Nous ne voulons empiéter, a-t-il déclaré, sur l'organisation d'aucun des groupes de gauche. Nous entretiendrons avec eux les relations les plus amicales. Même dans les groupes qui nous sont jusqu'ici le plus hostiles, nous comptons trouver de nombreux ses adhésions.

« Quand nous aurons marqué que notre politique est résolument républicaine et comment pourrait-on en douter quand on voit les hommes assemblés ici, dont le passé nous est la plus sûre garantie ?) ; quand nous aurons dit, faisant en cela ce que d'autres ont oublié de faire, que notre première préoccupation ira vers les réformes sociales; quand nous aurons ajouté que, sans en faire un article de réclame, la sécurité nationale est le plus grand de nos soucis, nous aurons, je l'espère, rassuré toutes les susceptibilités républicaines.

« On a parlé de « boulange ». Comment comparer un groupement comme le nôtre avec ces troupes disparates, qui ont préparé les mouvements rétrogrades et parmi lesquelles se trouvaient, d'ailleurs, des hommes qui nous combattent âprement aujourd'hui ?

« Moi, messieurs, je ne monte pas à cheval !

« Le pays en a assez d'une politique à coups de trique. Nous voulons une maison aérée où l'on impose les réformes nécessaires, mais le sourire aux lèvres. Nous voulons surtout établir et maintenir dans la hiérarchie politique trois degrés : à la base, les comités, qui préparent l'organisation ; au-dessus d'eux, le Parlement, qui fait les lois; enfin le gouvernement, qui les exécute. Quand il y a empiètement d'un groupement sur l'autre, c'est le désordre et l'anarchie. Il ne faut pas que les comités commandent au Parlement et que le Parlement veuille asservir les ministres.

« C'est aussi la négation de l'idée démocratique que de vouloir imposer aux députés cette humiliation de confier leur bulle de vote à des chefs de groupe, qui ne sont pas mandatés par leurs propres électeurs.

« Dans l'ordre des réformes sociales, nous voulons surtout définir les droits de la collectivité. On n'a rien fait dans ce sens depuis la Révolution, qui s'était contentée d'en donner l'idée.

« Nous nous devons de mettre en lumière ces problèmes modernes : contrats collectifs, participation de l'organisme travailleur aux bénéfices de la production, etc. »

L'ancien président du conseil a conclu à la nécessité d'une réforme fiscale, mais exempte de « toute procédure de vexations contre les contribuables ».

Après M. Briand, M. Barthou a demandé à l'assemblée d'insister, dans le programme que sa commission rédigera, sur la nécessité d'une « défense laïque sans hypocrisie ni détour ».

M. Kloiz a rappelé ensuite les difficultés de la situation financière et a demandé que le nouveau groupé place en tête de ses préoccupations l'examen loyal de notre très sorerie et de notre budget, la liquidation des arriérés, la réorganisation de l'outillage national.

Puis M. Chéron a insisté, de son côté, sur le programme social. Après les interventions de MM. de Monzie, Reinach, Landry et Honnorat, la délibération a été suspendue pour permettre à la commission de rédiger un communiqué sommaire présentant le but de la réunion. Nous en avons donné le texte plus haut. La commission doit se réunir au début de la semaine prochaine et la déclaration du nouveau groupement, très complète et très détaillée, sera immédiatement publiée.

Nous pouvons ajouter que le titre de ce groupement sera vraisemblablement : Union sociale et démocratique.

Parmi les parlementaires qui assistaient à la réunion, citons : MM. Reiser, Servant, Martinet, Peyronnet, Jean Morel, Chevis, Guérin, Chastenet, Barbier, Jean Dupuy, Pierre Baudin, Fraysse, Joseph Reinach, Pierre Goujon, Théodore Reinach, Noël Denis, Bussat, Lebocq, Benazet, Lavoine de Monzie, Lacour, Lépine, Bouctot, Mateu, François Carnot, Sibille, Roch, Jeanne, Blanc Doussaud, Puech, Trouyé-Pelat, Joseph Thierry, Perreau-Pradier, Bonnet, Siegfried, Jonnart, Bignon, Fesq, Borne, Vilault-Duchesnois, Pierre Dupuy, Paul Dupuy, etc.

LES EXCUSES

Plusieurs parlementaires qui avaient été convoqués à étaient excusés de ne pouvoir assister à la délibération. Parmi eux se trouve M. Millerand, qui a adressé à M. Briand la lettre suivante :

Mon cher ami,

Lorsqu'on m'a demandé de donner mon concours et mon nom à l'œuvre nécessaire d'union et d'action républicaines que nous entreprenons, j'ai promis l'un et donné l'autre sans m'inquiéter si j'étais libre à la date de la première convocation. Je ne le suis pas et il m'a été impossible de me dégager.

Excuses-moi auprès de nos amis et croyez-moi votre très cordialement dévoué.

MILLERAND.

LE VENTRE DE LILLE ET LES FÊTES DE NOËL

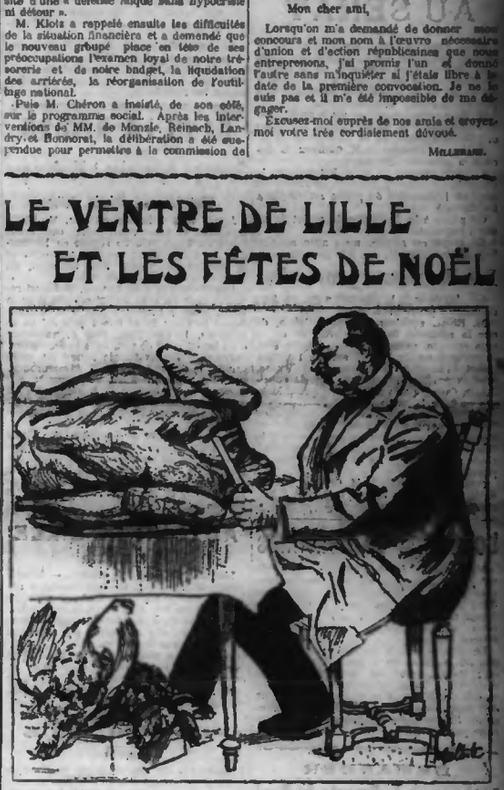

Si Gargantua revenait sur terre, au lendemain de notre Nuit de Noël, il serait, certes, très content de nous, tant nous restons les disciples convaincus, lors des ripailles traditionnelles du réveillon.

Chez nous, en effet, en notre bonne et vieille Flandre, pays des plantureuses karmesses, et où l'on fait bombance en maintes occasions, les agapes par lesquelles, chaque année, nous fêtons la Noël sont particulièrement copieuses.

Oies, poularde, dindons gras, dodus et farcis, charcuteries et boudins, dont l'alléchant fumet suffit à mettre en appétit, huîtres vertes et juteuses, brioches sucrées, puddings aux gros raisins blonds, baignant dans le rhum, galettes monstrueuses et dorées, Graves, Chablis, Médoc, Bourgogne, Pomard, Champagne, tous nos vins de France en de vieux flacons, sont là qui attendent les joyeux réveillonneurs, ceux qui, en ce jour de fête, viennent oublier les soucis de leur vie devant une table blanche, fleurie, lumineuse et chargée de toutes ces bonnes choses.

Nos cités arbalquées du Nord, les rues si calmes et reposantes, les autres si laborieuses et sévères, en temps ordinaire, sont cette nuit-là, vivantes, gaies, bruyantes, et chacun de nous, qui avons fait partie, en temps de notre jeunesse, de ces bandes tumultueuses des soirs de Noël, conserve, en un coin de sa mémoire, le souvenir ému d'un réveillon parisgrotesque et parfois sentimental.

Nos concitoyens connaissent donc l'entrain de ces fêtes mémorables, mais ce qu'ils ne savent toujours pas, c'est à quels chiffres fantastiques s'élève le total des victuailles qu'ils ont engloutiss en une seule nuit.

Si Paris dévore, lors de son réveillon, tant dans les restaurants que dans les réunions familiales, 200.000 kilos de bœuf, 28600 kilos de porc, 180.000 kilos de volaille, 21.600 kilos de gibier, 69.000 kilos de beurre, 80.000 kilos de fromages, 192.000 kilos de poissons et de coquillages, 1.500.000 œufs, 2.400.000 huîtres, sans, gens de Lille, nous nous lurgiturons aussi, et n'espère de quelques heures, entre minuit et 5 heures du matin, des quantités évidemment moins conséquentes, mais déjà très respectables. Ainsi, pour notre dernier réveillon, il a été introduit, à Lille — et ce sont les chiffres officiels du octroi — 2.200 kilos de jambon, 170 faisans, 440 dindes et oies, 1600 poulets, 45 bécassines, 290 pigeons, 120 lièvres, 190 garennes; 1260 lapins domestiques, 100 kilos de chevreuil, 90 kilos de pâté truffé, 25 kilos de pâté de gibier, 50 kilos de truffes, 63 500 huîtres, 4.500 cocoroyis, 1.050 kilos de grosses poissons frais et 1.600 kilos de petits poissons frais. Si l'on ajoute à tout cela les réserves et la production de nos commerçants et éleveurs de Lille, nous arrivons à un total intéressant : les bûcherons sont d'ailleurs déclaré, lors de notre petite enquête, que depuis longtemps, ils n'avaient vu un réveillon aussi copieux.

Ces statistiques sont toujours intéressantes à faire au lendemain d'une grande fête, bien que beaucoup d'entre-eous soient, en pareil cas, dans l'impossibilité la plus complète d'aligner des chiffres, de résoudre des problèmes ou d'échafauder des proportionnalités ; mais, à part cela, c'est en somme une saine satisfaction que de constater cette hécatombe d'aliments variés, en considérant que leur vente a toujours été rémunératrice pour quelqu'un.

Cela nous permet, de plus, de remarquer l'évolution du goût chez nos réveillonneurs et aussi de désigner les commerçants qui, cette année, par exemple, ne furent pas privilégiés. Alors que jadis l'oie était la plus prisée des volailles de fête, les dindes et dindons sont de nos jours de plus en plus recherchés des gourmets, ainsi que les chapons de Bresse et du Mans, qui lui font aussi une concurrence triomphante.

Et ce qui explique le quantité, chaque jour grandissante, du stock des pâtés et conserves de foie gras d'oie, qui, fait remarquable, se trouve pas la débouché désiré, comme hors-d'œuvre ou entremets, dans les banquets de Noël.

Mais des goûts et des couleurs, on n'en discute point, dit le proverbe, et nos [illegible]